



**PREAVIS
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2024
RELATIF A UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENVIRON CHF 14'500.-
POUR L'ADHÉSION À LA PLATEFORME ESÉANCES ET L'ACQUISITION D'UN
ÉCRAN POUR LA SALLE DE MUNICIPALITÉ**

**Préavis présenté au Conseil communal en séance du 18 juin 2024
Déléguée de la Municipalité : Madame Claudine Gerardi-Zürcher**

**MADAME LA PRESIDENTE,
MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS,**

1. SITUATION ACTUELLE

Les dossiers traités par la Municipalité chaque semaine sont soumis par le Greffe municipal, dont environ 80% sont des courriels, soit environ 50 dossiers (hors factures), ce qui représente beaucoup de papier et de temps.

La Municipalité en prend connaissance en fin de semaine pour traitement le lundi soir, dont les décisions qui en découlent sont compilées dans un procès-verbal.

Les dossiers physiques sont ensuite classés ou archivés ; ils ne sont pas reliés au procès-verbal.

2. PLATEFORME E-SEANCES

L'outil eSéances (<https://www.esances.ch>), utilisé par plus de 150 administrations romandes de toutes tailles, permet la tenue des séances hebdomadaires de manière optimale et sans papier. Il offre l'avantage d'intégrer aisément tous les dossiers et leurs annexes à la préparation de la séance, ce qui donne immédiatement l'accès à toutes les informations en rapport avec le sujet à traiter. Par ailleurs, en cas de recherche ultérieure, cela permet d'accéder rapidement et facilement aux informations requises.

Les objets et dossiers des séances sont importés par le Greffe municipal afin de constituer les points de l'ordre du jour ; ils sont ensuite publiés et rendus disponibles à la consultation par la Municipalité. Les dossiers deviennent consultables de manière individuelle et sécurisée par les décideurs. Les utilisateurs ont la possibilité d'annoter et de surligner les différents points de l'ordre du jour.

Une fonction de préavis électronique permet aux décisionnaires de se prononcer préalablement sur chaque objet soumis à leur approbation.

Durant la séance, les différents objets de l'ordre du jour sont passés en revue et un extrait de décision est établi pour chaque point. En fonction des décisions prises lors de la séance, les tâches sont assignées aux Municipaux ou aux collaborateurs pour exécution. Un tableau de bord permet de suivre l'évolution des tâches afin d'en garantir le bon déroulement ainsi que leur exécution.

Le procès-verbal approuvé est exporté en PDF pour signature. Un puissant moteur de recherche permet de retrouver en tout temps les objets traités par le passé, y compris les procès-verbaux des années précédentes.

L'acquisition d'un écran permet de projeter les documents, plans, annexes, etc. en cours de séance afin de favoriser la discussion et la prise de décisions, y compris par les personnes qui ne sont pas présentes physiquement.

Le Greffe municipal a bénéficié d'une présentation d'une demi-journée, ce qui lui a permis d'évaluer les performances et les avantages de cette plateforme. Il en est de même pour la Municipalité à qui la plateforme a été présentée en date du 29 janvier dernier par la société conceptrice Artionet.Group, partenaire d'OFISA, fournisseur informatique de la commune.

Renseignements pris auprès de deux communes vaudoises utilisatrices de la plateforme, dont l'une de la taille de Buchillon, il s'avère que les avis sont unanimes, confirmant que l'outil est intuitif et performant, autant pour l'administration que pour la Municipalité. Une commission réunit périodiquement les utilisateurs ; ce système participatif permet la mise en place d'améliorations. De plus, le support est réactif.

3. ASPECT FINANCIER

	<u>Coûts uniques</u> CHF (HT)	<u>Coûts annuels</u> CHF (HT)
Licences eSéances	4'835.00	
- Licences		
- 20 heures de développement pour le Club		
- App eSéances		
Prestations de services - Installation	3'200.00	
- Configuration eSéances		
- Documentation technique		
- Gestion de projet		
Prestations de services - Formations	2'400.00	
- Formation Greffe et Municipalité		
Maintenance annuelle		2'350.00
- Accès au support		
- Plateforme réservée aux Club des utilisateurs		
- Vidéos de formations et support de cours		
Hébergement eSéances		700.00
Ecran avec barre son	3'003.00	
TOTAL (HT)	<u>13'438.00</u>	<u>3'050.00</u>

4. Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BUCHILLON

- vu le préavis municipal N° 5/2024
- ouï le rapport de la commission ad'hoc
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'adopter le préavis 5/2024 tel que présenté ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'environ CHF 14'500.00 pour l'adhésion à la plateforme eSéances et l'acquisition d'un écran pour la salle de Municipalité ;
3. d'autoriser la Municipalité à adjudger des mandats jusqu'à concurrence du montant annoncé ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante ;
5. d'amortir ce montant par prélèvement sur le fonds de réserve général.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 avril 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique


Claudine Gerardi



La Secrétaire


Eliane Roch